

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le 15 04 2024
ID : 089-218902658-20240412-202414-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de L'Yonne
COMMUNE DE MONTIGNY LA RESLE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération° 2024-14
Séance du Vendredi 12 avril 2024

Afférent au Conseil	: 15	Pouvoirs	: 3
En exercice	: 13	Absents excusés	: 3
Présents	: 8	Absents	: 2
Date de convocation	: 29/03/2024	Date d'affichage	: 29/03/2024

L'An deux mil vingt-quatre, le vendredi 12 avril à 19h00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique TORCOL, Maire.

Etaient présents : Dominique TORCOL - Audrey BON - Philippe BALANÇON - Jérôme DUHANOT - Christian DOUSSOT - Marie-Christine GAULUET - Vincent MICHELET - Valérie PERON

Absents excusés : Brigitte DURY pouvoir à Marie-Christine GAULUET
Gil GONDET pouvoir à Dominique TORCOL
Arlette COURTY pouvoir à Philippe BALANÇON

Absent : Joao PEREIRA DE MOURA
Pierre Alain BOURDILLON

Secrétaire de séance : Valérie PERON

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

OBJET : : RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) 2024 POUR l'ELECTRICITE

Conformément à l'article L.2322-4 du Code Général de la propriété des personnes publiques le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public est fixé à 239,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

CHARGE Monsieur le Maire d'établir le titre de recette correspondant soit : 239,00 € à l'article 70323 du budget 2024.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire après 15 04 2024
Dépôt en Préfecture 15 04 2024
Publication ou notification le 15 04 2024

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Dominique TORCOL

